

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 26
novembre 2020 à 18 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à
Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Monsieur Albini Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller

Absent : Monsieur Marion Boucher conseiller
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre
la séance.

2020-11-665

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers
présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté
ci-après :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; ®
3. Mandat consultant (comité de sélection)®
4. Mandat à Norda Stello ®
5. Période de questions;
6. Levée de la séance;

2020-11-666

Mandat consultant (comité de sélection)

Considérant l'invitation à soumissionner qui a été envoyé le 10 novembre 2020
pour l'engagement d'un consultant dans le cadre du plan de développement
économique et touristique de la municipalité;

Considérant qu'un seul soumissionnaire a présenté une soumission;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement de former un
comité de sélection afin de vérifier la conformité à l'appel d'offres et de nommer :
Madame Maryse Létourneau, Madame Marie-Chantale Fournier et Monsieur
Jean-Simon Vigneault membres de ce comité.

2020-11-667

Mandat Norda Stello

Considérant l'intention du conseil de travailler à l'entretien de ses rues
municipales;

Considérant la subvention disponible via le programme du TECQ;

Considérant la soumission fait par Norda Stello au montant de 15 895.00 \$ plus taxes;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement de mandater la firme Norda Stello pour préparer des plans et devis pour la réfection des rues Bellevue, Richard et de l'Anse

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2020-11-668

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 18 h 15.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général